



BAREME D'HONORAIRES PROPRIÉTÉS-PRIVÉES.COM – Adrien STRADY -Concession Côte D'Opale

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014-

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires **TTC** charge **Acquéreur ou Vendeur** calculés sur le prix net vendeur du bien
option charge Vendeur pour les mandats Succès

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| - De 1 à 50 000€ : 5000€ | - De 50 000€ à 149 999€ : 7 500€ |
| - De 150 000€ à 299 999€ : 5% | - De 300 000€ à 399 999€ : 4.75% |
| - De 400 000€ à 599 999€ : 4.3% | - Au-delà de 600 000€ : 4% |
-

Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT calculés sur le prix net vendeur du bien

Vente de biens immobiliers pour projets professionnels, exemple : EHPAD, maison de retraite, centre associatif ou autres, projet pour lotissement, promotion

Honoraires **HT** : 5% avec un minimum de 10 000 € HT

Vente de fonds de commerce, murs commerciaux, bureaux, entrepôts – Cession de bail :

Honoraires **HT** : 6,50% avec un minimum de 7 500 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien Honoraires **HT** : de **3.5 à 9%** suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :

Honoraires **HT** à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien

Honoraires **HT** : **6 %** (si le vendeur est assujetti à la MSA)

Location

A la charge du locataire : 8€/m2 hab comprennent :

la visite du bien, la constitution du dossier, la rédaction du bail

A la charge du propriétaire : 8€/m2 hab comprennent :

la visite du bien, la constitution du dossier, la rédaction du bail

Notre agence ne facture pas de frais d'entremise et de négociation de la mise en location

Etat des Lieux : 3€/m2 hab

A noter que notre agence ne réalise pas les états des lieux

Nous vous conseillons de vous rapprocher d'un huissier de justice

Baux à usage de stationnement : forfait de 100 ttc par parties (propriétaires et locataires)

Location locaux commerciaux et industriels : **10 % du montant total des loyers annuel avec un minimum de 1000 euros hors taxe (incluant la visite, état des lieux et rédaction du bail.**

Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 16/06/2023 de la Sarl OD IMMO, gérant Olivier DURAND concessionnaire Propriétés-Privées, carte CCI n°CPI62032018000025997, Médiateur MEDIMMOCONSO Article L 611-1 et suivants et R612-1 et suivants du code de la consommation. SARL O.D. Immo concession Propriétés-Privées.com, au capital de 7.500€, dont le siège social est situé à Wimereux (62930), 19bis rue Carnot, représentée par Olivier Durand - 06.76.60.83.77 ou o.durand@proprietes-privées.com, immatriculée au RCS de Boulogne sur Mer sous le numéro 502 943 962 - TVA n°FR02.502.943.962. RCP AXA France Iard police n°00000037388590.

La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission